



meylan

Une ambition
partagée

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Les 10 principaux Droits de l'enfant n° 146

déc. 2021/janv. 2022

1. Le droit d'être libre de toute forme de discrimination
2. Le droit d'avoir un nom et une nationalité
3. Le droit à une alimentation suffisante et saine
4. Le droit d'être enregistré et de bénéficier de soins et de traitement adaptés à l'âge
5. Le droit à l'éducation
6. Le droit d'être retenu, logé et de grandir dans de bonnes conditions
7. Le droit de jouer, de rire, de rêver
8. Le droit d'accéder à l'information, d'exprimer son avis et d'être entendu

ÉDUCATION

Meylan. Ville amie des enfants

  www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Modification n°1 du PLU:
La Ville rend un avis concerté

DOSSIER

Budget 2022 : agir pour les transitions énergétique,
écologique et sociale

ASSOCIATIONS

Accueil Migrants Grésivaudan :
agir pour les droits humains

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30.

Port du masque obligatoire.
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30. 04 76 41 59 00
www.meylan.fr

Passeports et cartes d'identité

Accueil sur rendez-vous pris sur meylan.fr,
le lundi, 13 h 30 à 17 h 30, les mardis,
mercredis et vendredis, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30, les jeudis, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 18 h 30.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis,
jeudis et vendredis ; permanence physique
le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
pris lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale du Haut-Meylan

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Élu(e) de permanence, 06 11 66 24 68
- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée

Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
Rachid Saïdi, 06 13 06 11 81

- Béalières - Haut-Meylan - Charlaix

Maupertuis : Pascal Gallego, 06 13 06 11 34

Accueil des personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr

Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
 - Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
 - Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
 - Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
 - Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
- Pour prendre rendez-vous : guichet unique
au 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service pour tous
gère les questions sur l'habitat en mettant
en lien avec des professionnels spécialisés
délivrants des conseils gratuits par téléphone
ou sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (numéro
gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF

Listes électorales

Les prochaines élections, les présidentielles,
se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril.
Tout nouvel électeur ou habitant ayant
changé d'adresse dans la commune doit,
pour pouvoir voter, s'inscrire sur les listes
électorales au plus tard le 4 mars prochain,
via le site Service-public ou au guichet
du bureau des élections, muni d'un
justificatif d'identité (carte d'identité ou
passeport) et de domicile à son nom et
prénom. Les personnes absentes les jours
des scrutins ont la possibilité de donner
procuration à un autre électeur inscrit
sur les listes de Meylan. Une pré-saisie
de procuration est à effectuer sur :
<https://mairie.maprocuration.gouv.fr>.
Chaque électeur peut recevoir jusqu'à
2 procurations (le mandant et le mandataire
doivent être inscrits sur les listes
de Meylan, mais pas obligatoirement
dans le même bureau).

La collecte des encombrants évolue

Grenoble Alpes Métropole harmonise
et généralise le dispositif de collecte des
encombrants des particuliers sur son
territoire. Ce service a été pensé
notamment pour les habitants à mobilité
réduite et favoriser le réemploi et le
recyclage des objets et, in fine, la réduction
des déchets. Il sera déployé au premier
trimestre 2022 et s'effectuera sur rendez-
vous. Les métropolitains pourront y
recourir gratuitement jusqu'à deux fois
par an et par foyer et devront être présents
lors du ramassage qui s'effectuera devant
leur domicile, sur le trottoir.
Plus d'infos : grenoblealpesmetropole.fr
0 800 500 027.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, un usager
ou un professionnel pourra déposer sa
demande de permis de construire en
ligne, à tout moment et où qu'il soit,
dans une démarche simplifiée et sans
frais. La commune sera en effet en capacité
de recevoir sous forme électronique les
demandes d'autorisation d'urbanisme,
puis de les instruire sous forme
dématérialisée. Cette évolution répond à
un enjeu de simplification, de modernisation
et d'amélioration de la qualité des services
publics. Contact : 04 76 41 59 38.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendu
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundi 7 février, à partir
de 18 h. L'heure citoyenne, qui débute
à 19 h 30, sera consacrée au projet
métropolitain pour le territoire incluant
Meylan (polarité nord-est).

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus des
conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les dates des
événements. Pas encore abonnés ? Rendez-
vous sur la page d'accueil de meylan.fr.

Vos pages Facebook

Devenez fan de la page Ville de Meylan
et de celles de la bibliothèque, du CINE
et de la Maison de la musique pour rester
informés.

Votre page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur
profil : www.instagram.com/villedemeylan/

YouTube Ville de Meylan, votre chaîne d'information

Abonnez-vous à la chaîne YouTube de
la Ville et participez aux chats, réagissez
aux vidéos présentées.

Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez
un exemplaire supplémentaire ?
Vous pouvez vous le procurer dans les
équipements communaux, à l'Hôtel de
ville, dans plusieurs boulangeries.
Disponible en téléchargement et
en version sonore sur meylan.fr.
Prochaine parution : début février 2022.

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Nolwenn Simon et Arthur Millet,
le 16 octobre 2021
- Célia Megnaoua et Emine Ben Othman,
le 30 octobre 2021
- Mihaela Chiriac et Irénée Cornaton,
le 30 octobre 2021
- Vanessa Gillet et Nicolas Marcelle,
le 30 octobre 2021

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27 ■ Demandes médicales :
0810 15 33 33 ■ Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96 ■ Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11 ■ Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18 ■ Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18 ■ Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Modification n°1 du PLUi : la Ville rend un avis concerté

08 Dossier

Budget 2022 : agir pour les transitions énergétique, écologique et sociale

12 Ecologie

L'Écrin Vert : une nouvelle oasis pour la convivialité et la biodiversité

13 Solidarité

Éducation : Meylan, Ville amie des enfants

14 Démocratie

Proximité : médiation, un bilan très positif

15/16 Métropole

Logement : propriétaires et locataires, louez + facile
L'actu de la Métropole

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative Ici Présent ! emballe artisans et consommateurs

18/19/20 Quartiers

Commerces Une île pour se ressourcer
Fidèles à leur Poste

Associations Accueil Migrants Grésivaudan :
agir pour les droits humains

Portrait Jérôme Villeneuve : à la croisée des univers

Notre histoire A la découverte du cimetière des Capucins

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Sport : les enfants se jettent à l'eau !

Culture : « Stigmatés »

22/24 Agenda

ÉDITO



Le marché de Noël et la déambulation du Père Noël dans nos quartiers ont apporté, avec la neige bien présente sur les hauteurs de la commune, l'esprit de fête à Meylan.

Ce moment de convivialité familiale et amicale est particulièrement attendu de tous et montre le besoin de nous retrouver en famille et/ou entre amis pour une pause festive. C'est l'occasion de célébrer au cœur de l'hiver combien les relations humaines nous réchauffent le cœur, et d'exprimer la joie d'être ensemble. Ne serait-ce pas là une illustration de ce qu'est la fraternité ?

La fraternité reconnaît en chaque femme, en chaque homme une dignité à respecter et à honorer. Ce qui semble aller de soi pour nos proches, nos ancêtres républicains ont voulu le généraliser à tous leurs concitoyens. Cette générosité s'exprime dans la devise de notre République comme un appel à la solidarité vis-à-vis de tous.

La fraternité sera d'ailleurs le thème de la première édition du Printemps des pensées, qui sera organisé en mars 2022. Un rendez-vous annuel que nous mettons en place pour permettre le dialogue, l'échange et le questionnement sur un thème, dans le respect de l'autre et des valeurs de notre République. Le titre retenu cette année sera « Vous avez dit fraternité(s) ? ».

A Noël, la fraternité s'exprime aussi par une solidarité toute particulière envers les personnes défavorisées, que ce soit par l'isolement, la précarité ou la maladie. Les nombreux jouets collectés par la Ville lors du marché de Noël vont faire des heureux : un grand merci à tous ceux qui y ont participé. Certains d'entre vous recevront aussi un petit colis du CCAS pour égayer un quotidien rendu difficile par des difficultés économiques. J'en profite pour remercier les agents de la Ville et du CCAS qui œuvrent chaque jour pour plus de lien social dans notre commune, vecteurs de notre solidarité collective.

La fraternité a vocation à être universelle. A Meylan, je suis particulièrement heureux que nous puissions louer un logement à l'Association Migrants Grésivaudan (AMG), afin d'offrir un toit à des personnes migrantes, dans la dignité et l'accompagnement.

Ces actes fraternels donnent du corps à nos démocraties. Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry, « Une démocratie doit être une fraternité, sinon c'est une imposture ».

Je vous souhaite de très bonnes fêtes et de passer des moments chaleureux auprès de vos proches !

Votre maire,
Philippe Cardin

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

La photographe @_esea_ nous offre ce flamboyant cliché pris courant octobre pour marquer le virage vers l'automne !

Chantiers : des jeunes dynamiques et enthousiastes !

Sept Meylanaïses et Meylanais, âgés de 16 à 18 ans, tirés au sort parmi tous les candidats, ont participé durant les vacances d'automne à une semaine de chantiers jeunes rémunérés, organisés par la Ville. Une première expérience de travail, qui leur a permis de découvrir plusieurs services publics de la commune.

Des colis de Noël festifs et... écoresponsables !

Sacs réutilisables, confectionnés par les ateliers « Couture » du CCAS, produits locaux, surprise des écoliers, miel et vin de Rochasson... Les colis de Noël, préparés par le CCAS à l'attention des habitantes et habitants de plus de 70 ans ayant des petits revenus, étaient, cette année, gourmands, festifs et respectueux de notre planète. Bravo et merci aux couturières et aux différents contributeurs !





4



5



6

4

Bonnes fêtes !

Meylan a été gâtée cette année, puisque le Père Noël est allé à la rencontre de ses habitants à deux reprises, avant sa grande tournée du 24 décembre : le 10 décembre - notre photo -, à l'occasion du marché de Noël, organisé autour de l'Hôtel de ville, puis pour sa déambulation dans les quartiers, le 18 décembre.

5

Mômes en nature

Durant les Vacances nature, organisées cet automne par la Ville, les enfants sont partis à la découverte des peuples de la forêt de Rochasson. Un fabuleux terrain de jeu, où ils ont pu pister les animaux sauvages, observer les plantes, mais aussi créer des objets à partir de végétaux. Prochain rendez-vous en avril. Plus d'infos : 04 76 90 31 06

6

Ils sont élus !

Durant l'automne, les enfants et jeunes - du CM1 à la 4e - ont mené campagne s'ils étaient candidats, puis ont voté pour élire leurs représentants au sein du nouveau conseil municipal des enfants et des jeunes. Une leçon de démocratie grandeur nature ! Retrouvez les résultats en détail sur meylan.fr, rubrique Actualités.



- 1 Les élus souhaitent notamment réduire les droits à construire de certains secteurs de Buclos/Grand-Pré et rééquilibrer l'effort de construction entre les quartiers, en créant de nouveaux espaces réservés de mixité sociale.
- 2 L'équipe municipale a confié à la Commission extra-municipale (CEM) l'étude de la modification n°1 et plus largement du PLUi.
- 3 Dans un souci de transparence et de démocratie, l'avis de la commune sur la modification n°1 du PLUi a été mis au débat et soumis au vote lors du conseil municipal du 4 octobre.

MODIFICATION N°1 DU PLUi

La Ville rend un avis concerté

Soucieuse de préserver la qualité de vie et de préparer le devenir de Meylan, l'équipe municipale a planché dès son arrivée sur la modification n°1 du PLUi, afin de rendre un avis pertinent. Avis qu'elle a souhaité concerté et débattu en conseil municipal dans un objectif de démocratie active.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vise à garantir une politique d'aménagement et de développement durable du territoire globale et cohérente sur les 49 communes de la Métropole. Il définit pour cela les règles de construction et d'occupation des sols de l'ensemble des communes. Approuvé le 20 décembre 2019 après quatre années de travail collectif, il a donc remplacé les POS et PLU communaux. Unique mais aussi évolutif, ce document peut être mis à jour ou modifié, afin notamment de prendre en compte les nouveautés réglementaires ou l'actualité des projets. La Métropole prévoit

une modification tous les 12 à 18 mois. Ainsi, par arrêté en date du 13 juillet 2021, après une phase de travail technique et politique sur les évolutions à apporter, elle a engagé la modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Afin de fournir de l'information, d'offrir la possibilité au public d'exprimer ses observations et propositions et de permettre l'échange des points de vue, elle a organisé une phase de concertation préalable du 3 mai au 3 juin 2021. Son bilan a été dressé par le Conseil métropolitain le 2 juillet 2021, et est disponible sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole. L'étape actuelle de cette modification n°1 consiste à recueillir les avis des communes.

La Ville avait rapidement exprimé à la Métropole son souhait de modifier le PLUi, afin de préserver la qualité de vie de la commune et d'anticiper son devenir, en termes de mixité sociale, de formes urbaines et de patrimoine. Aussi, dès le début du mandat, et pendant plusieurs mois, l'équipe municipale a travaillé sur les demandes de la commune, réalisant un important travail d'analyse et d'échange avec Grenoble-Alpes Métropole.



INTERVIEW ANTOINE JAMMES

maire-adjoint délégué à l'urbanisme,
et aux mobilités

La Métropole a lancé une procédure de modification n°1 du PLUi. Dans quel but la Ville a-t-elle fait des propositions ?

Nous sommes soucieux de préserver la qualité du cadre de vie à Meylan et d'agir pour le devenir de la commune. Nous avons donc analysé et mesuré les impacts pour Meylan du PLUi actuel. Nous constatons une pression très forte des promoteurs pour acheter des terrains dans des secteurs pavillonnaires de Grand-Pré, afin de réaliser des logements collectifs. En revanche, nous observons l'absence d'offre pour les classes moyennes et une mutation rapide de zones économiques transformées en zones d'habitat. Il s'agit donc de corriger cela en développant

un logement abordable et en rééquilibrant l'effort de construction dans les quartiers notamment.

Votre méthode de travail se veut transparente et partagée

De la même manière que le PLUi instaure le concept d'urbanisme négocié pour une co-construction de l'aménagement du territoire et une articulation partenariale entre collectivités, aménageurs et porteurs des projets, nous avons voulu consulter les acteurs de la ville à travers la Commission extra-municipale (CEM), et mettre nos propositions au débat via le conseil municipal. Rien ne nous y obligeait. Il s'agit bien d'une volonté politique et cela est cohérent avec notre mode de gouvernance.

Ses propositions de modification concernent le développement du logement abordable, notamment l'accession sociale à la propriété via le dispositif de Bail Réel Solidaire, le renforcement des règles concernant la préservation de la qualité de vie et la préparation du long terme avec un périmètre d'attente d'un projet d'aménagement le long de l'avenue du Granier. Les élus souhaitent aussi réduire les droits à construire de certains secteurs de Buclos/Grand-Pré et rééquilibrer l'effort de construction entre les quartiers, en créant des nouveaux espaces réservés de mixité sociale. Ils proposent dans ces espaces l'augmentation du taux de logements SRU, afin de réduire le nombre total de logements à construire à Meylan pour atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux.

En cohérence avec son mode de gouvernance, l'équipe municipale a souhaité œuvrer en toute transparence et démocratie. Elle a donc sollicité la Commission extra-municipale (CEM), qui a pu étudier la modification et plus largement le PLUi, puis présenter son travail et rendre son avis lors du conseil municipal du 4 octobre dernier. Elle a également décidé, alors qu'il ne s'agit pas d'une obligation réglementaire, de mettre ce sujet au débat public en séance du conseil municipal. Les propositions de modifications formulées par la commune à la Métropole ayant été globalement reprises dans la modification n°1 du PLUi, et au regard de l'avis de la CEM, la Ville s'est déclarée favorable au projet de modification n°1 du PLUi, se réservant la possibilité de transmettre des observations techniques après analyse approfondie de l'ensemble du dossier transmis par la Métropole. Prochaine étape de cette modification n°1, l'enquête publique au début de l'année 2022, avant son approbation programmée au mois de mai.

 Retrouvez plus d'informations sur grenoblealpesmetropole.fr

EN BREF

Une centrale photovoltaïque à la Maison de la musique

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre la Ville et la société par action simplifiée Energ'y Citoyennes, fondée par des acteurs locaux de la Métropole grenobloise, habitantes et habitants, collectivités et acteurs de la transition énergétique, afin de répondre collectivement aux ambitions du Plan Air Energie Climat du territoire.

La toiture de la Maison de la musique accueillera 400 m² de panneaux photovoltaïques. Elle permettra de produire 107 000 kWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle (hors chauffage) de 46 foyers, et évitera le rejet de 11 tonnes de CO₂ par an. Cette électricité en circuit se traduira également par le choix de prestataires locaux pour sa réalisation.

Cette opération est intégralement financée grâce à une levée de fonds effectuée auprès des habitantes et des habitants de la métropole de Grenoble. Il s'agit d'une manière alternative pour placer son épargne. En investissant dans les projets d'Energ'y Citoyennes, cette épargne peut rapporter entre 1% à 3% par an, et offre la garantie que l'agent est uniquement utilisé pour développer les énergies renouvelables locales bénéfiques à son lieu de résidence.

Le placement est très simple. Il se fait par part de 100 €. Pour souscrire une ou plusieurs parts, le procédé est identique : il suffit de se rendre sur le site Internet d'Energ'y Citoyennes, energy-citoyennes.org, rubrique « Nous rejoindre », puis « Bulletin de souscription ». La personne peut soit l'imprimer, soit le remplir directement en ligne. Pour la levée de fonds de la Maison de la musique, vous avez jusqu'au 31 janvier 2022 pour souscrire ! Vous souhaitez plus d'informations ou échanger avec l'équipe municipale et la société sur le sujet ? Venez participer à l'Apéro solaire, organisé le 10 janvier, à partir de 19 h 30, à la Maison de la musique.



Budget 2022

Agir pour les transitions énergétique, écologique et sociale

Le 22 novembre, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires et la situation financière de la commune. Il a ainsi défini un projet de budget pour 2022 favorisant un service public de qualité, et permettant à la commune d'être au rendez-vous de l'urgence climatique, tout en agissant pour le bien-vivre des Meylanaïses et des Meylanaïses, notamment des plus jeunes.

Première étape du cycle budgétaire annuel, le Débat d'orientation budgétaire (DOB) précède celle du vote du budget primitif. Il s'effectue sur la base d'un rapport précisant la situation financière et économique de la Ville, les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette. « *Il constitue un guide, un support au débat, qui donne des éléments sincères sur le contexte, les actions fortes et les priorités qui se dégageront* », précise Aude Dubrulle, conseillère municipale déléguée

aux finances. Un temps essentiel dans la vie de la commune, puisqu'il permet aux élus de débattre publiquement des politiques publiques envisagées et de leurs orientations.

Les élus ont ainsi pu mesurer la bonne situation financière de la commune. Si, comme à l'échelle nationale, la crise sanitaire a entraîné en 2020 une baisse des recettes de fonctionnement, tandis que les dépenses de fonctionnement augmentaient, entraînant un recul de l'épargne brute, elle est en effet restée saine, avec des ratios solides.



1 La rénovation du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) de Rochasson, site idéal pour découvrir et connaître la nature, constitue un des projets de l'année 2022.

2 Le budget participatif, initié en 2021, sera reconduit en 2022 avec un budget dédié augmenté.

3 Afin d'accélérer la transition énergétique, l'éclairage public sera renouvelé pour faire place au led, moins énergivore et modulable en intensité.



INTERVIEW PHILIPPE CARDIN

maire

Le Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2022 s'est déroulé le 22 novembre. En quoi constitue-t-il un temps essentiel ?

C'est le moment le plus important de la vie communale, car il permet d'exprimer la politique de la Ville, mais aussi d'en discuter, de manière accessible par toutes et tous. Nous avons travaillé sur le Rapport d'orientation budgétaire (ROB), document sur lequel le débat s'appuie, de manière à ce qu'il soit exhaustif, pédagogique, sincère et argumenté. Il était primordial pour nous de favoriser l'échange sur nos choix et de s'assurer ainsi de leur bien fondé.

Comment se traduisent vos orientations et volonté politique dans ce document ?

Il dresse notre constat, à savoir une situation financière saine, une bonne capacité à investir, mais aussi une dette patrimoniale et environnementale. Pour la résorber, il s'agit donc d'assurer les transitions énergétique et écologique. C'est un enjeu à l'échelle du mandat qui se traduira en 2022 par plusieurs actions et projets. Cela veut dire rénover thermiquement des bâtiments, adapter la ville à l'évolution climatique, diminuer les pollutions. Ce sont des volontés ambitieuses qui nécessitent de travailler

de manière transversale, car elles impactent tous les domaines, et de faire évoluer des pratiques.

Vous avez également présenté le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2021-2026

C'est la première fois que la commune présentait un PPI ainsi formalisé, mais aussi discuté. Car cet outil, résultat d'un processus d'élaboration sur 6 mois, a donné lieu en septembre, à une consultation des acteurs socio-économiques meylanais et des élus de la minorité - une soixantaine de personnes. C'est un mode de travail innovant, qui permet de réinventer la démocratie. Car il faut savoir se remettre en question. Nous avons recueilli leurs avis sur les projets à l'échelle du mandat dans le but de les prioriser, voire de les compléter ou les modifier. L'enjeu est de savoir construire le Meylan de demain avec sobriété : une sobriété financière, mais aussi énergétique, des usages ou encore des espaces.

Pouvez-vous donner des exemples de projets qui seront lancés ou réalisés en 2022 ?

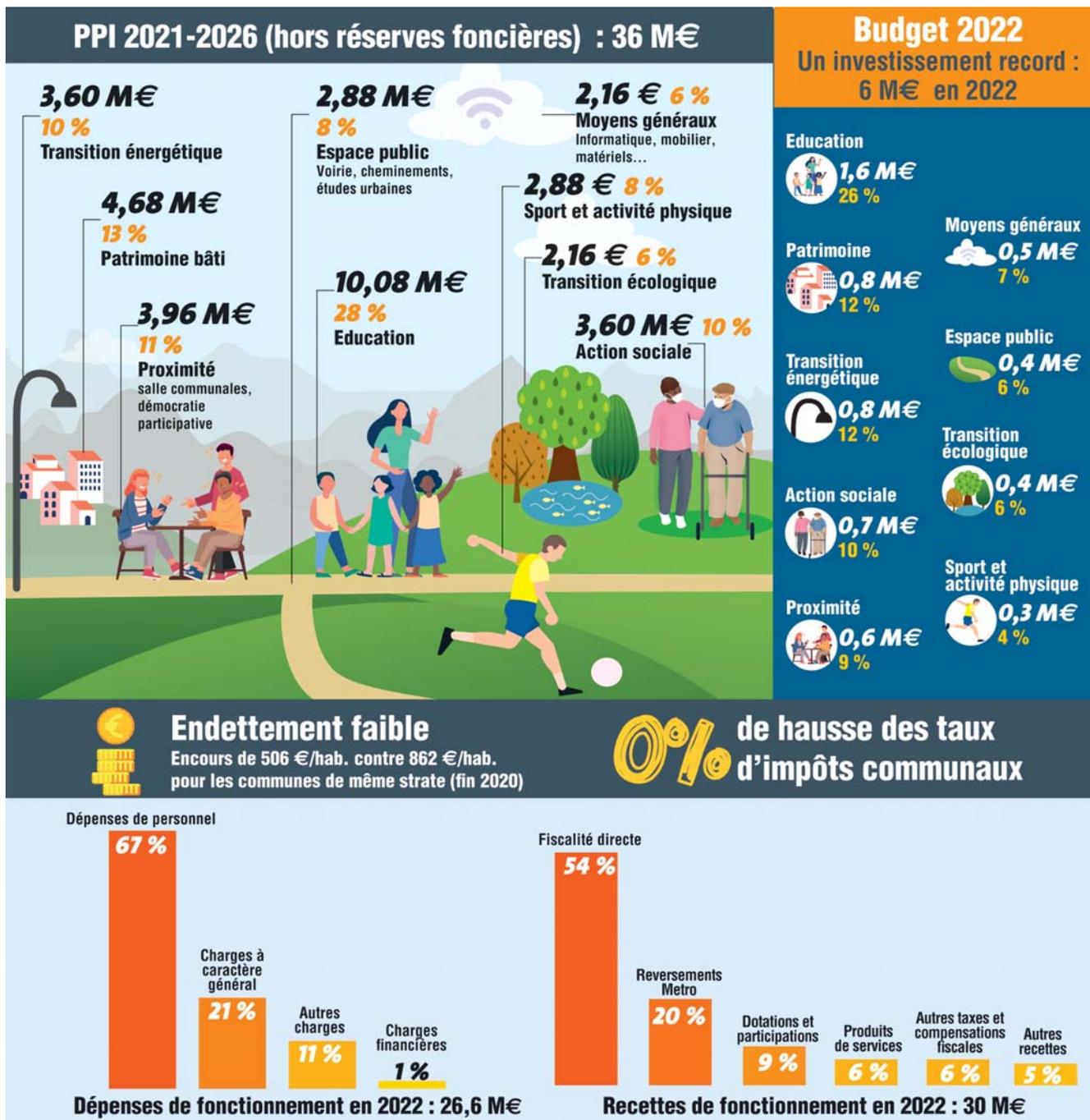
Notre effort d'investissement, en 2022,

sera tout particulièrement destiné à l'éducation. Nous rénovons le CINE à Rochasson, le restaurant scolaire des Béalières, qui rouvrira à la rentrée. Le projet Mi-Plaine sera en phase d'étude de conception et faisabilité, afin de finaliser son périmètre concernant l'école, les gymnases et les espaces publics. Sans oublier bien sûr notre priorité pour les transitions écologique et énergétique avec la rénovation thermique d'un bâtiment communal et la production d'énergie via le photovoltaïque ou encore l'éclairage public en led.

Nous investirons pour le logement, en favorisant l'accession sociale à la propriété, avec l'objectif de pouvoir accueillir des familles de classe moyenne. Nous ferons aussi d'ici l'été le choix de rénover ou reconstruire la salle DécibelDonne pour répondre aux besoins identifiés. Enfin, nous mènerons d'importantes actions pour améliorer les conditions de travail du personnel communal : nous réorganiserons le temps de travail, parallèlement à la mise en place des 16h7 heures par an, nous revaloriserons les rémunérations et travaillerons sur notre politique d'emploi.

« Cette bonne santé financière masque cependant une dégradation du patrimoine bâti, faute d'entretien suffisant ces

dernières années et des retards conséquents d'investissement pour répondre à l'urgence climatique », explique Aude Dubrulle.



Retrouvez le ROB, le PPI 2021-2026 et les éléments du budget primitif soumis au vote le 20 décembre, sur meylan.fr

L'équipe municipale a ainsi lancé différentes actions dès son arrivée pour y remédier et construit un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) à l'échelle du mandat. Ecologie, solidarité, démocratie, ces trois champs et valeurs qui fondent son action sont déclinées à travers des projets. « Notre projet de mandat a donné lieu à la construction en 2021 d'un Plan pluriannuel d'investissement sur la période 2021-2026, présenté dans le ROB. Ces objectifs sont de s'assurer que la collectivité a les capacités humaines et financières pour réaliser les projets d'investissement, de les planifier, afin d'organiser les moyens à mettre en œuvre et d'indiquer les perspectives à long terme de l'équipe municipale », ajoute l'élue. Il sera révisé chaque année en fonction de l'avancement

des projets, des urgences éventuelles et des réorientations de priorités. L'année prochaine, il sera complété par un Plan pluriannuel de fonctionnement (PPF), qui donnera une vision prospective complète des finances de la collectivité. Car sa mise en œuvre nécessitera, pour ne pas détériorer la situation financière de la commune, de maîtriser les dépenses de fonctionnement via une gestion rigoureuse, tout en conservant des taux d'imposition locale inchangés. Autant de choix pour améliorer la qualité du service public et de vie des Meylanaïses et des Meylalanais à court terme, tout en préparant, avec sobriété, le devenir de la commune.

Sandrine Delobelle

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc c'est utiliser des phrases simples et courtes.

Le Falc est pour tous, notamment ceux qui ont des difficultés de lecture et de compréhension.

Exemple : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées.

Meylan met en place le dispositif « Métropole apaisée »



La Ville a mis en place le dispositif « Métropole apaisée » sur tout son territoire pour :

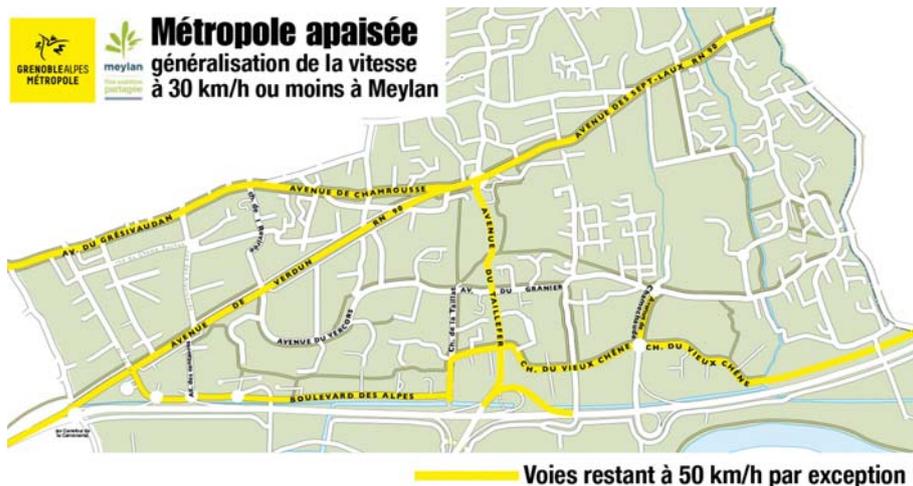


- un meilleur partage de l'espace public,
- la sécurité des usagers,
- le respect du Code de la rue,
- la réduction des pollutions de l'air et sonores.



La signalétique a été peinte au sol :
la vitesse de référence devient le 30 km/h.

Des axes restent limités à 50 km/h :



Les zones de rencontres, dans les quartiers des Béalières et de la Revirée, restent limitées à 20 km/h. Le chemin du Boutet, entre le n°35 et le chemin de Rochasson, et sous le passage des Taillats, restent limités à 15 km/h. Dans le parc de Rochasson et au Clos des Capucins, la vitesse reste limitée à 10 km/h.

L'ÉCRIN VERT

Une nouvelle oasis pour la convivialité et la biodiversité

C'était un ancien terrain de sport, regagné par les herbes folles. Sous l'impulsion de l'Union de quartier Buclos/Grand-Pré, la Ville en a fait une aire de jeux inclusifs pour enfants, végétalisée, tout en élargissant l'aménagement au secteur de la bibliothèque et de l'école Grand-Pré/Buclos.

Comment redessiner la ville en l'ouvrant davantage à la détente, la rencontre et la nature ? C'est tout l'enjeu porté par ce chantier au cœur du quartier Buclos/Grand-Pré. Dès 2019, les habitants organisaient eux-mêmes une série d'ateliers pour imaginer une nouvelle vocation à cet espace en partie bitumé pour la pratique sportive, abandonné depuis plusieurs années.

Le projet soulevait plusieurs questions, notamment à propos de l'accessibilité du secteur : « *Les cheminements autour du groupe scolaire étaient mal configurés* », explique Henri Biron, élu de quartier Buclos/Grand-Pré.

Les habitants avaient également mis en évidence le besoin d'une aire de jeux pour les enfants. Favorable au projet baptisé « l'Écrin Vert », la Ville avait lancé en 2020 une première phase de travaux sur la refonte des chemins.

Un cordon boisé pour les oiseaux

La partie concernant les jeux, quant à elle, s'est enrichie d'une étape de concertation, menée début 2021 auprès des enfants et des parents du groupe scolaire Grand-Pré/Buclos. Un ensemble de jeux inclusifs comprenant une grosse structure, un trampoline et une balançoire ont été installés cet automne sur l'ancien terrain de basket, avant l'engazonnement prévu ces prochaines semaines. Planté l'an passé, un cordon boisé double la séparation végétale entre l'aire de jeux et la zone pavillonnaire. Il abrite des arbustes à baies pour favoriser l'installation d'une petite faune, notamment des oiseaux. Une table de pique-nique et des bancs seront également bientôt installés.

Des jeux pour toutes et tous

Céline Becker-Gandit, adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité, a également souhaité renforcer la dimension inclusive de l'aire de jeux, en grande partie accessible aux personnes à mobilité réduite.

« *Les enfants peuvent jouer tous ensemble, notamment sur le trampoline et sur des jeux faisant appel à la manipulation et au toucher* », indique-t-elle.



→ La Ville a consacré au total 200 000 euros à ce projet qui répond à un triple objectif : la convivialité, la biodiversité et l'accessibilité, à la grande satisfaction des habitants et des élus.

Plébiscité par les parents, le projet sera dupliqué dans d'autres espaces de la commune.

Une nouvelle aire de jeux inclusive et végétalisée sera notamment installée en 2024 dans le cadre du projet de renouvellement urbain du site Paul-Louis Merlin (PLM).

Richard Gonzalez



Retrouvez des informations et des photos sur meylan.fr, rubrique Actualités

Vos élus



Céline Becker-Gandit,
maire-adjointe déléguée
à la culture et à l'accessibilité



Henri Biron,
élu de quartier Buclos/Grand-Pré

ÉDUCATION

Meylan, Ville amie des enfants

C'est officiel depuis le 7 décembre, la commune a rejoint le réseau des Villes amies des enfants de l'UNICEF. Ce titre traduit un engagement fort qui sera décliné en actions tout au long du mandat.

En faisant de l'éducation une priorité figurant au cœur de son projet politique, l'équipe municipale souhaite porter une démarche ambitieuse en faveur des enfants et des jeunes. La Ville est déjà investie dans plusieurs dispositifs éducatifs structurants, comme le projet éducatif de territoire et le Contrat enfance jeunesse notamment, en partenariat avec les institutions et les acteurs locaux. Pour aller encore plus loin et renforcer ses engagements éducatifs, la Ville a la volonté de placer les enjeux de bien-être et d'épanouissement des enfants et des jeunes au cœur de son projet éducatif. De même, elle souhaite promouvoir et valoriser la participation des plus jeunes à travers l'éducation à la citoyenneté.

Forte de ces ambitions éducatives, sous l'impulsion de Véronique Clerc, maire-adjointe déléguée à l'enfance, elle a souhaité, dès fin 2020, devenir partenaire d'UNICEF France en se portant candidate pour le titre Ville amie des enfants pour la période 2020/2026.

Au début de l'année, la Ville a réalisé un diagnostic, afin de recenser ses actions, mesurer et anticiper les attentes et besoins. Puis, un plan d'actions municipal 2020-2026 pour l'enfance et la jeunesse a pu être élaboré au printemps. Sa construction a constitué une opportunité de réinterroger et évaluer le Projet éducatif actuel, afin d'identifier ses axes de progrès et de développement dans une logique d'amélioration continue.

Il repose sur des engagements communs à l'ensemble des villes du réseau : le bien-être de chaque enfant et chaque jeune, la lutte contre l'exclusion et la discrimination, pour l'équité, un parcours éducatif de qualité, la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune.

Par exemple, la Ville s'est engagée à développer une alimentation bio et locale dans les crèches, l'éducation alimentaire et les bonnes habitudes alimentaires devant commencer au plus tôt. Cet automne, l'ambition du projet de la Ville a su convaincre, puisque le maire recevait le 18 novembre l'annonce de l'obtention du titre Ville amie des enfants. « Ce projet éducatif, comme les valeurs qu'il promeut constituent un enjeu fort, souvent complexe et nécessairement collectif. Aussi, nous souhaitons que le partenariat engagé avec l'UNICEF soit l'occasion de mobiliser, à nos côtés, l'ensemble des acteurs éducatifs. Nous donnerons à toutes celles et tous ceux qui interviennent sur le territoire, auprès des enfants et des jeunes, une place légitime et nécessaire dans cette démarche », précise Véronique Clerc. Des espaces d'échanges, de réflexion, de co-construction et d'évaluation seront ainsi mis en œuvre, afin que ce projet soit aussi l'occasion de renforcer les alliances éducatives sur le territoire.



→ En présence de l'UNICEF, des groupes scolaires, des associations Horizons et AFM/Les Ouistitis, du maire, des maires adjoints, notamment Véronique Clerc qui a porté ce projet, le 7 décembre, Meylan est devenue officiellement Ville amie des enfants. Une belle occasion pour les élèves de présenter leurs affiches sur le thème des droits de l'enfant.

A l'origine

D'ici 2025, 60 % des enfants du monde en développement, soit plus de 1 milliard, vivront dans des villes et la moitié seront pauvres. Face à ce constat, l'initiative Ville amie des enfants, créée en 2002, s'est développée avec l'UNICEF France et l'Association des Maires de France, dans le sillage de la résolution prise, lors de la Conférence mondiale d'Istanbul sur les établissements humains, de faire des villes des lieux vivables pour tous. La déclaration porte sur le bien-être des enfants, indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.
Pour en savoir plus : www.villeamiedesenfants.fr

Vos élus



Véronique Clerc,
maire-adjointe déléguée
à l'enfance



Christophe Batailh,
maire-adjoint délégué
à la petite enfance



Stéphane Maire,
maire-adjoint délégué
à la jeunesse

PROXIMITÉ

Médiation : un bilan très positif

Avec un objectif redéfini, une organisation repensée et une mise en œuvre optimisée, la médiation de proximité nouvelle formule a pu être testée durant une période de 6 mois. Le bilan dressé est largement positif. Présentation.

Si la médiation de proximité est une action développée depuis plusieurs années à Meylan, la volonté de l'équipe municipale de s'engager dans un mandat de proximité, au plus près des attentes des habitants, et l'arrêt d'activité du prestataire précédent, ont amené la Ville à retravailler cette question. Avec le double objectif de renforcer son action de proximité et ses dispositifs en faveur de la tranquillité publique, la Ville a donc fait le choix de recruter deux médiateurs de proximité à temps complet pour une période de 6 mois, du 18 mai au 6 novembre derniers, plutôt que de faire appel à un organisme extérieur.

Ce temps de présence sur le terrain, significativement étendu, puisqu'il n'était que de 4 mois auparavant, a été finement étudié, afin de l'adapter aux besoins, rythmes et modes de vie des Meylanaïses et Meylanaïses : périodes scolaires et de vacances, fréquentation de l'espace public, prise en compte des bilans des précédentes années de médiation. Pour favoriser cette proximité avec les habitants, les médiateurs, revêtus d'une tenue leur permettant d'être parfaitement identifiés, se sont déplacés à pied ou à vélo dans les quartiers. De par leur population plus importante et l'habitat collectif plus représenté avec ses espaces de vie partagés, c'est à Grand-Pré/Buclos, aux Aiguinards, à la Revirée et la Plaine-Fleurie qu'ils se sont le plus fréquemment rendus, même s'ils ont circulé dans l'ensemble des quartiers.

Les médiateurs représentent désormais des interlocuteurs bien identifiés dans la commune. Leurs sollicitations ont ainsi doublé par rapport à l'an dernier, avec près de 180 interventions, suite à des rencontres sur le terrain, à des sollicitations téléphoniques ou de leur propre initiative.

Veille sociale et écoute, petites incivilités, nuisances sonores, assistance des personnes, consommation de drogue ou d'alcool dans l'espace public, conflits de voisinage : les médiateurs permettent de désamorcer de nombreuses situations conflictuelles, et contribuent à la diminution sensible constatée du nombre d'interventions nécessaires de la gendarmerie.

Si l'on retrouve sensiblement les mêmes sujets traités au cours de ces interventions que l'an dernier, c'est leur volume qui a évolué.



→ Pour plus d'efficacité, les médiateurs de proximité ont été recrutés par la Ville. Ils ont ainsi pu mener un travail suivi et de fond, et contribuer au renforcement de la cohésion sociale.

Ainsi, celles concernant les nuisances sonores ont nettement augmenté. Les médiateurs ont pu en effet observer une baisse du seuil de tolérance vis-à-vis de ces troubles.

Une situation qu'ils expliquent notamment par le développement du télétravail - le domicile est devenu un espace demandant de la concentration, où l'on passe davantage de temps en semaine - et la crise sanitaire, qui a généré du stress. Ils ont également pu constater un besoin d'écoute et de lien social accru auquel leur présence plus importante sur le terrain a permis de répondre efficacement.

« Le premier bilan de cette nouvelle médiation de proximité est très satisfaisant. Intégrés à l'équipe du service Tranquillité publique de la Ville, les médiateurs ont pu comprendre l'enjeu de leur mission et ainsi s'investir plus volontairement. Leur présence plus importante dans l'espace public a facilité leur identification par les habitants. Ils ont réalisé un travail de grande qualité, aussi bien auprès des jeunes que des personnes en demande de lien social ou d'écoute. Ils ont efficacement résolu des conflits et su générer un véritable sentiment de sécurité », précise Stéphane Maire, maire-adjoint délégué à la tranquillité publique. Cette démarche d'écoute, de prévention, basée sur le dialogue, et d'intervention rapide pour préserver la qualité de vie de toutes et tous, sera redéployée au printemps prochain.

Sandrine Delobelle

Votre élu



Stéphane Maire,
maire-adjoint délégué
à la tranquillité publique



LOGEMENT

Propriétaires et locataires : louez + facile

Cette solution solidaire « clé en main » permet aux propriétaires de louer leur logement à des ménages aux revenus modestes en échange d'avantages fiscaux, de primes et de garanties contre les impayés. Explications.

Dans l'agglomération grenobloise, alors que l'on dénombre 3 300 logements vacants, les ménages aux revenus modestes ont des difficultés à se loger. Pour aider ces familles, tout en proposant des outils incitatifs aux propriétaires, Grenoble-Alpes Métropole, en partenariat avec l'Etat et le Département, a mis en place un dispositif sur son territoire, Louez + facile.

Concrètement, les propriétaires confient la gestion de leurs logements à une agence immobilière à vocation sociale qui les loue à des ménages aux revenus modestes. C'est l'association Un Toit Pour Tous, via son agence immobilière à vocation sociale, Territoires, qui a été choisie pour gérer la location des logements et servir d'intermédiaire entre les propriétaires et les locataires.

En échange d'un loyer abordable, les propriétaires bénéficient d'une déduction fiscale de 85 % des revenus locatifs, de deux primes de la Métropole, l'une comprise entre 1 000 et 9 000 euros l'autre, dite « Sortie de vacance », de 2 000 euros, et d'une troisième prime de 1 000 euros de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Outre la vérification de l'éligibilité du logement et l'aide aux démarches administratives, la gestion locative adaptée et le suivi, assurés par l'association Un Toit pour Tous, leur garantissent également le versement des loyers, mais aussi la remise en état du logement en cas de dégradation.

« Cette solution permet de lutter contre le mal-logement, mais aussi contre la vacance locative dans le parc privé, explique Nicolas Beron-Perez, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole chargé du logement.

Tout le monde y trouve son compte : les propriétaires qui sont sécurisés et les locataires qui trouvent un logement à loyer modeste.»

La Métropole et l'État se sont fixé un objectif d'environ 300 logements privés loués grâce à ce dispositif d'ici 2023.



Plus d'informations sur grenoblealpesmetropole.fr



ZOOM



Meylan partenaire de 2022, année Capitale verte européenne



Après Lahti en 2021, c'est Grenoble qui a été désignée, parmi dix-huit villes européennes, Capitale verte pour l'année 2022. Cette distinction est attribuée par la Commission européenne et récompense chaque année une agglomération de plus de 100 000 habitants qui s'engage en matière de transition sociale et environnementale. L'année capitale verte européenne 2022 sera lancée officiellement le 15 janvier 2022, en présence du président de la République, Emmanuel Macron. Elle sera déclinée en 12 thèmes (air, climat, eau, santé, alimentation...) et marquée par de nombreux défis et événements en lien avec les transitions. Spectacles, conférences, ateliers, visites..., plus de 200 rendez-vous et plus de 50 défis sont déjà inscrits au calendrier. D'autres suivront puisque les métropolitaines et métropolitains sont invités à proposer des temps forts. L'année Capitale verte européenne a en effet aussi l'ambition de fédérer les habitantes et les habitants, les acteurs institutionnels, culturels, scientifiques, économiques et associatifs autour de ces thématiques. « Face à l'urgence climatique, il importe de démontrer qu'il n'y a pas de fatalité, explique Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole. C'est ce à quoi s'emploie notre territoire avec l'ambition de concilier transition énergétique et écologique et justice sociale, avec la conviction qu'il n'y a de progrès que partagé. C'est le sens de notre candidature collective et de tous les événements qui seront organisés en 2022. » La Ville, qui a placé au cœur de ses actions les transitions écologique, énergétique et les solidarités, sera partenaire de 2022, année Capitale verte, aux côtés de la Métropole et du Département, en proposant différents événements et en participant à des défis. Alors, suivez, participez et contribuez au programme ! Plus d'infos sur greengrenoble2022.eu



L'ACTU DE LA MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

Sapins de Noël : afin de pouvoir vous débarrasser de ce déchet pas comme les autres après les fêtes, rendez-vous dans une déchetterie ou dans l'un des points de collecte temporaires mis en place par la Métropole du 3 au 28 janvier. Un geste doublement utile, puisque votre sapin sera recyclé en broyat.

Conseil métropolitain du 17 décembre 2021 : - Polarité Nord-Est : la Métropole lance un projet de territoire associant les acteurs du territoire Nord-Est (communes de Meylan, Gières, Grenoble, Saint-Martin d'Hères, La Tronche, SMMAG, CHU, UGA) pour répondre collectivement aux enjeux de développement, de mobilités, de rayonnement métropolitain, d'amélioration du cadre de vie, d'innovations sociale et environnementale, à commencer par un grand parc urbain reliant le parc Paul Mistral et celui de l'Île d'amour ;

- Mur Mur : ce service public métropolitain accompagne la rénovation énergétique des logements privés. Suite à un désengagement partiel de l'Etat concernant certains occupants, le règlement d'attribution des aides métropolitaines en complément de celles de l'Etat

a été révisé. Il renforce les aides individuelles destinées aux propriétaires occupants modestes et très modestes - la contribution métropolitaine aux aides individuelles est multipliée par 2,5, représentant ainsi plus de 60 % du soutien aux ménages les plus modestes, contre 12 % pour l'Etat -, pour un total de 8,5 M€ sur 3 ans. La Métropole donne aussi une prime pour l'utilisation de matériaux biosourcés en toiture et façade.

Appel à projets « Réduction des déchets et économie circulaire » jusqu'au 7 janvier 2022 : Grenoble-Alpes Métropole accompagne les projets innovants ou exemplaires dans ces domaines et lance un appel à projets. Pour candidater, les associations ou établissements publics doivent présenter un projet qui se réalise sur son territoire et s'inscrit dans l'un des champs de l'économie circulaire, en lien avec la réduction des déchets : écoconception, économie de la fonctionnalité et collaborative, approvisionnement durable, éco-consommation - zéro déchet, allongement de la durée d'usage : réemploi, réparation.

Plus d'infos : www.grenoblealpesmetropole.fr

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

ANTOINE JAMMES

2^e Adjoint

Groupe de la majorité municipale / AIMeylan



En 2020, nous avons hérité d'une situation de carence dans le logement social qui a conduit le Préfet à nous pénaliser lourdement financièrement pour non-respect de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) votée en 2000.

Tout juste élus, nous avons tout d'abord fait l'analyse qu'avec le Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal (PLU) en place et le taux de 35 % de logement social par opération immobilière qu'il impose, il aurait fallu construire plus de 7 000 logements pour rattraper notre retard. La continuité de cet héritage n'était pas envisageable.

Nous avons donc imaginé une stratégie foncière différente et novatrice dans l'agglomération consistant notamment à :

- **augmenter le taux de logements SRU dans certains secteurs de la commune** : convertir 1 logement prévu en accession privée en logement SRU revient à éviter la construction de 10 futurs logements ;

- **développer des logements en accession sociale, à travers le dispositif « Bail Réel Solidaire »**, afin d'avoir une offre de logements abordables, pour les classes moyennes ;

- réduire globalement la surface à construire de notre commune pour favoriser les espaces verts ouverts à tous et ainsi conserver notre ADN de « ville parc ».

Cette stratégie, formalisée pour la première fois par un Contrat de Mixité Sociale qui sera très prochainement signé avec l'Etat et la Métropole, devrait nous permettre de ne plus être pénalisés.

Sur les opérations en cours, nous avons travaillé avec les promoteurs, afin d'augmenter le pourcentage de logements SRU. Ainsi, pour l'opération PLM, Grenoble Habitat convertira 25 logements en accession sociale.

Nous devons respecter la loi en permettant au plus grand nombre de se loger décemment. Nous sommes innovants pour répondre à la mixité sociale et développer une ville parc accessible et respirable, voilà notre méthode.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



Pourquoi 1000 nouveaux logements sociaux à Meylan en 5 ans ?

La question du logement social ne devrait pas être clivante. Oui nous sommes favorables à la création de logements sociaux, notamment pour des familles meylanaises modestes qui aimeraient rester à Meylan.

Mais non à une obsession d'objectifs quantitatifs au détriment de la qualité de vie de tous.

M. le Maire a dramatisé et engagé toutes les actions possibles pour augmenter drastiquement les logements sociaux. Après PLM et la faculté de pharmacie, la pression s'étend au quartier du Charlaix.

Certes, la loi SRU impose un objectif de 25% de logements sociaux en 2025 alors que Meylan était à 16% en 2020. Mais avec les constructions engagées et celles lancées par M. le Maire, Meylan aura réalisé 110% de l'objectif assigné par le préfet, soit 440 logements sociaux sur 2020/2022 et environ 700 logements sociaux de plus d'ici 2025.

Pourquoi une telle précipitation alors qu'une loi en préparation pourrait reporter l'échéance ? Meylan est sur une pente de 1000 logements sociaux en 5 ans, c'est une accélération énorme !

Le nombre ne fait pas le compte ! Alors que la menace de pénalité n'est plus à l'ordre du jour, l'entêtement de M. le Maire fait prendre le risque d'une intégration mal maîtrisée.

Quid des considérations qualitatives ? Crèches, écoles, transports, espaces verts. La métropolisation conduit à rechercher l'harmonisation sur toutes les communes mais attention de ne pas déplacer les problèmes grenoblois vers d'autres communes.

Faisons plutôt de Meylan un exemple de ville durable où règne un équilibre social et environnemental.
Toute l'équipe de la minorité vous souhaite de merveilleuses fêtes de Noël dans la joie familiale, la solidarité et la bienveillance !

INITIATIVE

Ici Présent ! emballe artisans et consommateurs

Cette entreprise imagine des coffrets pour valoriser auprès des consommateurs le travail des artisans et met en place un marché de Noël virtuel pour accompagner la magie des fêtes.

Produits alimentaires, boissons, thés, bijoux, cosmétiques : c'est tout dans la boîte !



→ Ici Présent ! fait appel à des personnes porteuses de handicap travaillant dans un ESAT à Grenoble pour confectionner ses coffrets.

Vincent Naigeon, le fondateur d'Ici Présent !, est petit-fils de vigneron. Il connaît bien la difficulté des exploitants à dégager assez de temps et de moyens pour faire la promotion de leurs produits. Il a aussi dirigé une PME spécialisée dans le Web. Mixant sa sensibilité à la cause des petits producteurs avec ses compétences Internet, il crée en 2018 la startup Masterbox, rebaptisée

Ici Présent ! il y a quelques mois. Dans son garage à Crolles, il met au point une place de marché virtuelle pour rapprocher les fabricants de leurs clients. « J'ai embarqué dans l'aventure une vingtaine de producteurs locaux. Au bout de deux mois, on avait vendu 400 coffrets cadeaux. »

Un encouragement à voir plus grand : dès l'année suivante, l'entreprise recrute un alternant et rejoint le Tarmac, pépinière métropolitaine d'entreprises à inovallée/Meylan. Très vite les ventes décollent, doublant tous les deux mois. La dynamique du site Web, la créativité déployée pour valoriser les produits et la recherche constante de la qualité sont les moteurs d'un succès rapide.

« Les utilisateurs se sont pris au jeu, une communauté s'est créée. Ils sont 80 000 aujourd'hui, issus de toute la France », s'enthousiasme-t-il.

La marketplace a aussi su s'imposer dans un contexte porteur : « Le Covid et la prise de conscience écologique favorisent ce type d'achat, à distance et en soutien aux créateurs locaux ».

Un autre chiffre témoigne du succès de l'entreprise : plus de 500 producteurs se pressent sur Ici Présent ! pour faire la promotion de leur travail.

« Toutes les régions sont représentées, avec une majorité de producteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Île-de-France. Nous sommes contraints de devenir plus sélectifs : les produits doivent être de qualité, répondre à l'exigence du 100 % français et proposer un packaging engageant. Sur 100 artisans qui nous contactent, nous n'en gardons que 30 », dévoile Vincent Naigeon. Pour ces heureux élus, Ici Présent ! offre un accompagnement dans la digitalisation de leur communication et des conseils pour gagner en notoriété, moyennant 10 % du chiffre d'affaires. L'entreprise met aussi en scène leurs produits de manière professionnelle.

Pour cette période des fêtes, qui représente près de 70 % des ventes annuelles, Ici Présent ! a imaginé un marché de Noël, le plus grand de France. « De nombreux artisans nous avaient fait part de leurs difficultés à participer à un vrai marché de Noël, compte tenu du prix d'entrée très élevé. Avec Ici Présent !, la barrière est levée. »

Richard Gonzalez

→ Plus d'informations sur : www.icipresent.com

En chiffres

Près de **4 M€**
de chiffre d'affaires 2021 en
prévision (3 M€ en 2020)

14
personnes (11 équivalents
temps pleins)

Plus de **200 000**
commandes envoyées aux artisans
depuis 2018

COMMERCES

Une île pour se ressourcer



Artiste peintre, Agnieszka Mulak est aussi art-thérapeute : elle met à profit ses œuvres pour apaiser, rasséréner, soulager. L'espace Ile des Couleurs qu'elle vient d'ouvrir dans le petit centre commercial de la Revirée est habillé de ses tableaux aussi doux qu'énergétisants. À la fois dédié au développement personnel et aux rencontres autour de l'art, le lieu s'articule en quatre cabines de soin,

partagées entre différents praticiens confirmés et complémentaires. Chacune de ces cabines offre son ambiance propre, nimbée d'une couleur différente. Les modules de bien-être ont été conçus pour renforcer la vitalité de chacun. « *Nous proposons des accompagnements variés, en mobilisant différentes techniques psychocorporelles et émotionnelles, ainsi que des ateliers créatifs* », résume Agnieszka Mulak. Lieu d'écoute et de partage, l'Île des Couleurs rassemble aussi des personnes pour échanger sur des thématiques variées. Ou même pour apprendre à dessiner, quel que soit son âge. Agnieszka Mulak anime également des ateliers d'art-thérapie pour les enfants et des séances en individuel pour les plus grands. En collaboration avec le CHU de Grenoble et l'association Agaro, elle accompagne aussi les femmes malades, en souffrance, ainsi que les enfants en difficulté. Et de confier : « *L'art thérapie s'adapte parfaitement à toutes les tranches d'âges et à toutes les problématiques.* »

Richard Gonzalez

→ 34, chemin de la Revirée - 06 74 35 26 77 - atelieriledescoule.wixsite.com/website

Fidèles à leur Poste



Dans le quartier du Haut-Meylan, La Poste est toujours là. Elle a simplement changé de fonctionnement, il y a une dizaine d'années. C'était un bureau menacé de fermeture, sauvé en janvier 2011 grâce à son nouveau statut d'agence postale communale. Une convention signée entre La Poste et la Ville assure depuis plus de dix ans une continuité de service public.

L'agence postale communale Chartreuse

fonctionne grâce à la mise à disposition de deux salariées de la Ville lors des horaires d'ouverture, tous les matins de la semaine, du lundi au samedi. Présentes à tour de rôle, et maintenant bien connues des clients de l'agence, elles travaillent l'après-midi en mairie au courrier interne. Elles sont encadrées depuis le mois d'août par un nouveau responsable, qui fut facteur à Grenoble, puis formateur. Attentive à la qualité des services proposés, la petite équipe se félicite de la satisfaction renouvelée des clients, qui viennent aussi des communes voisines. L'agence postale communale reprend plus de 80 % des activités réalisées dans un bureau de poste. Elle assure l'accueil du public pour la vente de timbres et l'envoi de plis et colis, l'affranchissement, la vente de téléphonie et de produits partenaires de La Poste (cartes de vœux Unicef par exemple), le retrait et le dépôt d'espèces pour les titulaires d'un compte postal... L'agence postale communale récupère aussi le courrier et le réexpédie. En tant que service de proximité, elle a récemment mis en place une boîte à livres, animée par les habitants eux-mêmes.

Richard Gonzalez

→ Agence postale communale Chartreuse, 54, avenue de Chartreuse - 8 h 30-12 h 15

EN BREF

Bougez avec GV Meylan !



Rejoignez la Gymnastique Volontaire de Meylan ! Bougez la sédentarité ! L'activité physique a fait ses preuves et elle est maintenant prescrite au même titre que les médicaments. L'endurance, le renforcement musculaire contribuent à la bonne santé du muscle cardiaque et combattent la fonte musculaire. Les étirements sont indispensables pour garder une bonne posture et améliorer sa souplesse. Essayez les cours du club : certains ne sont pas encore complets. Pendant les confinements, des personnes ont perdu un peu du lien social : c'est l'occasion de booster sa motivation et de retrouver l'ambiance conviviale des cours ! Quant aux activités physiques de plein air, toujours dans la bonne humeur, elles rencontrent un franc succès et sont aussi l'occasion de participer à des challenges humanitaires.

Maintien des gestes barrières, contrôle du Pass sanitaire, et chaque participant apporte son propre matériel pour un environnement sécurisé.

Du nouveau chez Foncia

C'est une nouvelle équipe qui compose l'agence immobilière Foncia, 5 rue des Aiguinards. Aux côtés de Thierry Dubreuil, consultant immobilier, Virginie Lacroix chapeaute la direction des ventes de Meylan et Grenoble, secondés par l'alternant Quentin Lutz. L'agence gère la vente et l'achat de biens répartis entre La Tronche et Biviers, en passant par Corenc et bien sûr Meylan. Où le marché reste encore « *très solide après un premier semestre particulièrement euphorique* », selon Thierry Dubreuil. L'activité est dominée par la vente d'appartements dotés d'espaces extérieurs : « *Une terrasse, un grand balcon, mieux encore un dernier étage assurent une vente en cinq visites maximum* ». Le marché des maisons est quant à lui si tendu qu'il échappe pour une large part aux agences, d'après Foncia. À noter que l'agence propose des estimations de biens totalement gratuites.

ASSOCIATIONS

Accueil Migrants Grésivaudan : agir pour les droits humains



Depuis 6 ans, cette association met en place une solidarité active pour tous les migrants, grâce à la mobilisation de citoyens engagés.

L'accueil des étrangers est une tradition française, et beaucoup de citoyens, par leurs engagements, la font vivre. Pour preuve, l'association Accueil Migrants Grésivaudan (AMG). Elle est créée en avril 2016, grâce à la mobilisation

d'habitants et d'associations, suite aux nombreux migrants qui, durant l'été puis l'automne 2015, quittent leurs pays en guerre pour tenter de gagner l'Europe. AMG répond d'abord aux besoins les plus urgents des migrants qui arrivent en France, dans une situation de précarité la plus totale. « *Fondée sur des valeurs de solidarité, de respect et de laïcité, notre association compte aujourd'hui plus de 150 adhérents* », explique sa présidente, Bénédicte Fages. Concrètement, elle privilégie la recherche prioritaire de logements pour héberger des familles ou personnes isolées durant un temps limité. « *En 2020, nous avons proposé 11 000 nuitées, soit l'équivalent d'un centre d'hébergement de 30 places. Au-delà de l'urgence, nous accompagnons les migrants grâce à un collectif de bénévoles qui aident aux besoins quotidiens, au parcours administratif, aux démarches d'insertion...* ». Depuis sa création, l'association a hébergé et accompagné dans la durée une douzaine

de familles avec enfants et 28 personnes seules, originaires de pays variés. La Ville, qui place la solidarité au cœur de ses actions, a souhaité s'engager et être partenaire. Elle a ainsi proposé à AMG, via l'association Un Toit Pour Tous, de louer un appartement de son parc immobilier, situé dans le quartier des Aiguinards. Un acte concrétisé par une convention signée avec les deux associations pour une durée initiale de deux ans, et qui permet à la Ville de prendre en charge la moitié du financement du loyer, l'autre l'étant par les associations. Après des travaux de rénovation, ce logement a pu accueillir dès le 22 octobre dernier quatre migrants, à qui la Ville propose un accès aux services proposés par le CCAS, afin de favoriser leur intégration.

Sylvie Coursier

➔ Siège social : allée de Miribel, mairie de Montbonnot-Saint-Martin
migrantsgresivaudan@gmail.com
migrants-gresivaudan.fr

ASPARUN

11^e édition !



Événement annuel organisé par l'ASPA Running Meylan et dédié à une cause humanitaire, l'Asparun vous donne d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 13 mars 2022.

Cette course a en effet pour

objectif de récolter un maximum de fonds destinés à soutenir une association caritative. Pour la deuxième année, ils seront reversés à l'association Handi Garde Grenoble. Créée par Robin et Marc Lamothe, celle-ci accompagne les enfants et adolescents en situation de handicap au travers d'activités sportives, éducatives, ludiques. Les personnes qui ne pourront pas être sur place le jour de l'événement auront la possibilité d'y participer à distance à partir du 5 mars 2022, via le site du club.

Sylvie Coursier

➔ www.asparun.com

MONTESSORI FLEUR DE VIE

Lieu ressources



Créée durant le premier confinement, l'association Montessori Fleur de Vie propose des partages et ressources autour de l'éducation à destination des parents et professionnels, en lien avec la petite

enfance. Imaginée par Laetitia Forveille et Aude Ta Trung, deux éducatrices Montessori diplômées Association Montessori International, son but est de démocratiser cette pédagogie, afin de la rendre accessible au plus grand nombre. Elles proposent ainsi des temps et lieux d'accueil à Meylan pour répondre aux besoins des familles lors de différents ateliers comme « Les Cafés Parents », temps conviviaux d'échange d'1 h 30, des formations pour les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans et les professionnels de l'enfance, de la petite enfance, de l'enseignement, du domaine social ou de la santé.

Sylvie Coursier

➔ 6, passage de la Teille - 06 65 50 11 35 - <http://montessorifleurdevie.fr>

PORTRAIT

Jérôme Villeneuve à la croisée des univers

Nommé le 21 septembre, en poste depuis mi-novembre, Jérôme Villeneuve, 33 ans, est le nouveau directeur de l'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences.

Il succède à Antoine Conjard, qui avait occupé ce poste entre 2001 et 2021.

Son credo ? La pluridisciplinarité !

Né dans la Drôme et arrivé dans l'agglomération grenobloise il y a quinze ans, c'est à la fois un scientifique et un artiste dans l'âme.

« Je suis physicien et mathématicien de formation, et, de par mon environnement familial, j'ai toujours baigné dans la musique.

Je joue de la batterie, du piano et de la trompette. » Cette double sensibilité s'est concrétisée à travers ses études, puisque le nouveau directeur de l'Hexagone est titulaire d'un doctorat en arts, sciences et technologies.

En 2018, il a d'ailleurs créé la cellule ANIS (Arts Numériques et Immersions Sensorielles), qui vise à « étudier l'impact des outils numériques pour la création artistique au sens large, aussi bien d'un point de vue technique qu'humain ». Au même moment, il a monté, à titre bénévole cette fois, l'ARCAN (Association Ressource pour la Création Artistique Numérique), dont il était le président et le directeur artistique, avec notamment à la clé la création d'un Festival (DNA) et de Negotium, « qui est une nuit de création artistique, où, durant huit heures non-stop, on mélange les genres, avec la musique en fil rouge, mais aussi de la danse, des arts visuels ou encore de la vidéo, le tout dans le bâtiment du Marché d'Intérêt National de Grenoble ».

Plutôt spécialiste de la musique et des arts visuels, Jérôme Villeneuve entend aller plus loin et impulser une véritable dynamique pluridisciplinaire dans sa programmation pour la saison 2022-23 (celle de la saison 2021-22 était déjà actée



avant son arrivée). « Il y aura les cinq disciplines de base - musique, danse, théâtre, marionnette et cirque -, mais je compte aussi faire le lien avec les arts visuels ou encore le design et l'architecture. Et je ne serai pas seul à établir cette programmation, j'associerai des artistes. C'est important de multiplier les regards, afin qu'elle soit représentative de plusieurs états d'esprit. »

Sous sa direction, l'Hexagone accentuera sa fonction d'interface entre les disciplines artistiques et scientifiques. Trois grandes thématiques structureront son projet artistique, sur quatre ans, même s'il entend s'inscrire « au moins sur huit à dix ans » à la tête de l'Hexagone : arts et sciences ; arts numériques ; nature et société.

Une vision large et multiple qui ne manquera pas de susciter des actions et projets avec la Ville, à l'instar de ceux déjà en place, comme L'école du spectateur, en théâtre et musique - les élèves assistent à un spectacle, rencontrent les artistes, visitent les loges et espaces techniques. Le partenariat pour le Pass'sport et culture du p'tit Meylanais permet aux jeunes d'avoir accès à un spectacle. Sans oublier les conférences, rencontres, expositions conçues avec la Ville ou encore les interventions et accueils dans différents lieux de son territoire.

Martin Léger

NOTRE HISTOIRE

A la découverte du cimetière des Capucins



En 1855, le Clos des Capucins, ancien château du 17^e, fut transformé en couvent pour accueillir la communauté religieuse des moines Capucins. Alors que la construction de la chapelle du couvent s'achevait, en 1857, le Père Ambroise souhaita pouvoir y enterrer ses religieux. Il écrivit une lettre au maire de Meylan qui la transmit au préfet. Ce dernier exprima son refus de manière irrévocable, en raison du décret

de 1776. Cet acte interdisait pour raison de salubrité la pratique qui consistait à enterrer les personnes telles les religieux, les chanoines ou les clercs dans les églises. Toutefois, rien ne s'opposait à la création d'un cimetière, ce qui fut fait peu de temps après. Situé à l'est du jardin potager, il fut clôturé

en 1874 et la croix de pierre, donnée par le curé de Sassenage, l'abbé Biron, posée.

Ce n'est qu'à partir de 1925 que furent installées des petites plaques de marbre indiquant les dates, noms et qualités des religieux y reposant. Ceci explique que l'on puisse dénombrer trente-huit inhumations de religieux, alors que le cimetière des Capucins ne comporte que vingt-cinq inscriptions. Sur chacune d'entre elles, le religieux est identifié sous le prénom qu'il porte en religion, suivi du lieu de sa naissance. C'est en effet un usage général de l'Ordre Franciscain de faire suivre le nom du religieux de celui du lieu où il a reçu le baptême. Comme l'illustre le nom de son fondateur, Saint François d'Assise. Durant l'été dernier, l'association Site et Patrimoine, accompagnée d'élèves du Lycée du Grésivaudan, ont remis en valeur ce cimetière, que peu de gens connaissent. Ils ont nettoyé toutes les tombes, leur redonnant ainsi leur aspect d'origine.

Sylvie Coursier

SPORT

Les enfants se jettent à l'eau !



Depuis le 10 novembre, une école de natation municipale a ouvert ses portes à la piscine des Buclos. Elle s'adresse à tous les petits Meylanais âgés de 6 à 10 ans, désireux d'apprendre à nager et d'être à l'aise dans l'eau.

Debout au bord du bassin, une frite sous les bras, Elisa hésite. Elle a beau faire partie du groupe des enfants plutôt à l'aise, elle n'ose pas se jeter à l'eau. Alors l'un des maîtres-nageurs la rassure en lui parlant, puis l'aide à sauter. La fois suivante, la petite fille parvient à se lancer toute seule. Au cours de cette séance, les six enfants du groupe alternent entre les longueurs de bassin à plat ventre ou sur le dos, toujours aidés d'une frite, et des exercices pour s'habituer à mettre la tête sous l'eau,

comme celui consistant à passer sous les lignes d'eau ou le ramassage d'anneaux lancés par le maître-nageur dans le petit bassin. Après 40 minutes plutôt studieuses, chacune et chacun se détend durant cinq minutes dans l'eau chaude de la pataugeoire pour clore la séance.

« Le but de l'école de natation municipale est que les enfants soient à l'aise dans l'eau, sans obligation au niveau de la technique. En résumé, peu importe qu'ils pratiquent la brasse ou le crawl, du moment qu'ils sachent nager et se sentent en sécurité dans l'eau », explique le chef de bassin. Plus précisément, l'objectif est d'aller vers le « savoir-nager » attendu par l'Education nationale pour l'entrée en sixième. « Les enfants passent un test en fin d'année. Ils doivent savoir faire un saut dans le grand bassin, passer sous un obstacle situé à un mètre sous l'eau, faire une longueur de 25 mètres sur le ventre, avec quinze secondes de surplace au milieu du parcours, revenir sur le dos en s'arrêtant une dizaine de secondes pour faire l'étoile de mer, et repasser sous l'obstacle déjà franchi.

En fonction des enfants, un à quatre ans peuvent être nécessaires pour maîtriser ces épreuves », détaille le maître-nageur.

Avec sa tarification sociale, indexée au quotient familial, l'école de natation municipale est très accessible financièrement. Et en complétant l'activité du club NC Alp'38 déjà présent à la piscine des Buclos, elle permet d'étendre l'offre au jeune public.

« Le club vise à amener les enfants vers la compétition. L'école de natation municipale peut être une passerelle vers celui-ci. » Elle accueille pour le moment quarante enfants, répartis en quatre groupes de dix, durant deux sessions de 45 minutes le mercredi après-midi, et peut encadrer jusqu'à 90 enfants. Les inscriptions sont ainsi possibles en cours d'année. Pour cela, il suffit de se rendre à l'accueil de la piscine des Buclos ou d'appeler le 04 38 24 08 24.

Martin Léger

 Plus d'informations sur meylan.fr, rubriques Sport/Piscine

CULTURE



Artiste-photographe grenoblois, Joseph Caprio fonde son travail depuis toujours sur la rencontre de l'autre et la quête du rapport humain, associées au besoin de créer une atmosphère et un sentiment de confiance qui transparaît dans ses œuvres. Cela s'exprime

« Stigmates »

à travers son important travail sur le portrait, mais aussi sur le corps masculin, moins représenté que celui de la femme, car restant tabou.

Ce passionné d'images aime interroger l'imaginaire collectif autour de ces corps qu'il met en scène. Il retravaille également ses clichés, afin de brouiller les pistes du réel, comme l'illustre son exposition « Stigmates », organisée par la Ville durant le mois de décembre.

Emerveillé par l'art en Italie, son pays d'origine, il a voulu rendre hommage aux grands maîtres de la peinture de la Renaissance, en s'inspirant des ambiances et en revisitant ces tableaux.

Peintures, photographies, l'œil hésite en découvrant ces œuvres semblant avoir subi les outrages du temps qui passe : là une craquelure, ici, une profonde crevasse... La chapelle du Clos des Capucins, où a trouvé place l'exposition, est l'écrin parfait. Les visiteurs sont transportés il y a quelque 600 ans, à une époque influencée par l'humanisme, la poésie et la religion.

Sylvie Coursier

➔ Exposition présentée au Clos des Capucins jusqu'au 23 décembre, de 14 h à 17 h 30. Possibilité de visiter l'exposition à d'autres heures, en prenant rendez-vous au 06 10 11 30 40.



1



@ christophe-raynaud-de-lage

2



3



4



5

- 1 « Les sentinelles du ciel »
22 janvier
- 2 : 22^e édition du tournoi international de badminton
22 et 23 janvier
- 3 « L'île des esclaves »
8 et 9 février
- 4 Les Nuits de la lecture
20 au 22 janvier
- 5 Plus Plus Plus, en 1^{ère} partie de iAROSS
20 janvier

L'ACTUALITÉ DE LA MAISON DE LA MUSIQUE



Rock et poésie

Mélangant chanson, rock et jazz, le trio iAROSS, créé par le chanteur et violoncelliste Nicolas Iarossi, laisse une grande place à la poésie, l'imagination et les sensations. Avec ses chansons, véritables exutoires, il frappe à coup de guitares saturées, d'envolées de violoncelle et de textes forts dans la fourmilière. Trois ans après son renversant *Cri des Fourmis*, iAROSS se renouvelle encore pour arpenter de nouveaux territoires avec son nouvel album, *Apnée*. Il a pris le temps de poser un regard neuf sur son époque en manque de souffle. Avec des accents électro et une forme de transe douce, c'est une superbe respiration qui peint le monde avec énergie et poésie.

En première partie, le groupe de pop grenoblois Plus Plus Plus embarquera le public avec son savant mélange de pop et d'électro. Le trio, sélectionné dans la Cuvée grenobloise 2021 des artistes émergents, associe poèmes, trap, polyphonies et rock indé dans ses chansons. Avec son single *Quitter la ville*, il tire les leçons du confinement avec mélancolie et rêve d'un monde dans lequel rien n'aurait changé.

➔ Jeudi 20 janvier, 20 h, Maison de la musique. Tarifs : 12,30 € et 9,30 €, billets en vente à la mairie et sur place le jour J. 20 places réservées aux détenteurs du Pass Jeunes.

agenda

CULTURE

Jusqu'au 23 décembre
Exposition : « Stigmates ».

Photographies de l'artiste grenoblois Joseph Caprio. Lire p21. Entrée libre. 14 h à 17 h 30. Visite possible à d'autres heures en prenant rendez-vous au 06 10 11 30 40. Clos des Capucins.

Vendredi 7 janvier
Concert « Contes d'Hiver »
par l'Orchestre Régional du Dauphiné.

Emerveillez-vous à l'écoute de l'œuvre *Le bûcher d'hiver* de Prokofiev, avec ses mélodies évocatrices et descriptives, laissez-vous transporter dans l'univers des ballets russes avec *La boutique fantasque* de Rossini, une histoire de poupées prenant vie et dansant la nuit. Tarifs : 5,10 € et 3,10 €. BILLETS en vente à la mairie et sur place le jour J, dans la limite des places disponibles. Pass'sport & culture du p'tit Meylanais accepté. 20 h, Maison de la musique.

Vendredi 14 janvier

■ **Club Ado** : challenge lecture. Découvrez le Cold Winter Challenge et lisez un maximum de livres dans les thèmes proposés. Sur inscription. 17 h, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré.

■ **Les petits concerts du CRC** : « **Bal folk** ». Musiques et chants populaires français, initiation aux danses traditionnelles. Entrée libre. 19 h, Maison de la musique.

Mardi 18 janvier

« **Birds on a wire** » : Rosemary Standley et Dom La Nena s'associent dans un duo voix et violoncelle pour explorer des reprises de Pink Floyd, Bob Dylan, Gilberto Gil, Jacques Brel, Cat Stevens, des ritournelles traditionnelles grecques, russes, bretonnes ou catalanes. 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45 theatre-hexagone.eu.

Jeudi 20 janvier

« **J'ai des doutes** » : François Morel, comédien, chroniqueur radio, ciseleur de mots et inoubliable dans Les Deschiens,

s'est plongé corps et âme dans les textes de Devos pour créer un spectacle musical en hommage à ce génie du verbe et poète de l'absurde. 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45 theatre-hexagone.eu.

20 au 22 janvier**Les Nuits de la lecture :**

à chaque bibliothèque sa Nuit de la lecture pour célébrer, cette année, l'Amour. Il y en aura pour tous les âges : lectures en musique, petits spectacles, contes, lectures dans le noir, lettres d'amour cachées, ateliers d'écriture par l'atelier Buclos / Grand-Pré. 20/01, 17 h 30, bibliothèque du Haut-Meylan ; 21/01, 18 h, bibliothèque François Gillet / Béalières ; 22/01, 17 h, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré, 18 h, bibliothèques Pablo Neruda / Grand-Pré et Simone Lagrange / Mi-Plaine, 18 h 45, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine

**Mardi 25 janvier**

« **Supergravité** » : des tableaux vivants se succèdent, accompagnés par une musique qui nous plonge dans un vertige interstellaire, créant ainsi un poème visuel et sonore d'une grande beauté.

Une exploration entre art et sciences. 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45 theatre-hexagone.eu.

Samedi 29 janvier

Spectacle à l'occasion des vœux 2022 pour les seniors meylanais : le maire, président du CCAS, invite les seniors de plus de 70 ans au spectacle « Et...action ! » de la compagnie Acrobat circus. Trois artistes, deux acrobates et une musicienne/comédienne, feront rêver le public avec des scènes de films et des spectacles imaginaires, mêlant comédie, acrobatie, accompagnés en live par un violon et du chant. Sur invitation, inscription obligatoire au CCAS : 04 76 41 69 32. 15 h, Hexagone Scène nationale Arts sciences.

2, 3 et 4 février

« **Les fables ou le jeu de l'illusion** » : livre de sagesse, *Les Fables* de La Fontaine dévoilent un bestiaire riche des multiples travers et vices des humains. Elles nous interrogent sur notre manière d'être au monde. La Fontaine joue de toutes les contradictions en nous, tendant un miroir trompeur, un piège à illusions. Le 2/02 à 19 h 30, le 3/02 à 14 h 15 et 19 h 30, le 4/02 à 14 h 15, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45 theatre-hexagone.eu.

Jeudi 3 février

Les petits concerts du CRC : « **L'Agglo en continuo** ». Les classes de musique ancienne des écoles de musique de toute l'agglomération regroupent leurs élèves pour vous offrir un concert. Entrée libre. 18 h 30, Maison de la musique.

Vendredi 4 février

■ **Club Ado** : Unlock ! Résolvez les énigmes en équipe avant la fin du temps imparti. Sur inscription à partir de 12 ans. 17 h, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.

■ **Club de lecture adulte** : pour échanger sur ses dernières lectures et se laisser tenter par de nouveaux horizons littéraires. 18 h, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré.

Mardi 8 février

Les petits concerts du CRC : « **Jean de La Fontaine** ». Un hommage en musique et en théâtre à l'auteur des célèbres fables, proposé par les élèves musiciens et jeunes comédiens. Entrée libre. 19 h 30, Maison de la musique.

8 et 9 février

« **L'île des esclaves** » : la pièce commence comme une promesse d'aventures : une tempête, un naufrage, une île étrange où les privilèges sont abolis... Là, se vit une utopie. Jacques Vincey nous convie à vivre une expérience jubilatoire où les masques tombent. 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45 theatre-hexagone.eu.

COUP DE CŒUR

Le Voyage de Rézé

Le spectacle-concert de ce trio musical dessiné est un voyage à vivre, dans l'échange et la rencontre, dans le dialogue des cultures, dans l'exploration des frontières et des différences. Une forme légère pour aller à l'essentiel d'une expression simple et sincère. Des voix, une guitare, les peaux d'un tambour, des dessins et des chansons.

Dès 6 ans. Tarifs : 5,10 € et 3,10 €. BILLETS en vente à la mairie et sur place le jour J, dans la limite des places disponibles. Pass'sport & culture du p'tit Meylanais accepté.

→ **Vendredi 4 février, 19 h 30, Maison de la musique.**



agenda

Jeudi 10 février

Les petits concerts du CRC : « Comédies musicales ».

Un plateau riche qui réunira des élèves issus du CRC, de l'EMGB et d'autres écoles invitées pour découvrir les comédies musicales au fil du temps, françaises, anglaises ou américaines. Entrée libre. 18 h 30, Maison de la musique.



Vendredi 11 février

Soirée jeux de société,

en partenariat avec la ludothèque d'Horizons. 18 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

LOISIRS

Samedi 22 janvier

Citoyens par nature :

« Les sentinelles du ciel », en partenariat avec la LPO Isère. 9 h à 12 h : construction de nichoirs pour les moineaux domestiques. Cette espèce voit ses effectifs diminuer très fortement en Europe et tout particulièrement en France. Atelier collectif. 13 h à 16 h : installation des nichoirs, dans un espace stratégique, afin de favoriser l'espèce et faciliter le suivi de sa nidification. Adultes et familles. Gratuit. Pique-nique tiré du sac. Inscription par téléphone au 04 76 90 31 06 ou par mail : cine@meylan.fr. Rendez-vous au Cine.

Vendredi 28 janvier

Bal traditionnel folk, organisé par l'association Meylan folk, avec les groupes Atrappe Pied et Pied Levé. 20 h, Clos des Capucins.

ENVIRONNEMENT CITOYENNETÉ

Lundi 10 janvier

« **Apéro solaire** » : vous souhaitez agir pour la transition énergétique ou tout simplement vous informer et échanger sur cette question ? Alors, venez participer à ce temps convivial, au cours duquel sera lancé le partenariat entre la Ville et Energ'y Citoyenne. A cette occasion, la Ville officialisera sa prise de parts dans la société, présentera sa stratégie photovoltaïque, ainsi que le projet sur la toiture de la Maison de la musique (lire aussi p.7). Entrée libre sur présentation du pass sanitaire. 19 h 30 à 21 h, Maison de la musique.

Jeudi 27 janvier

Permanence Info Energie : comment réduire ses consommations d'énergie et faire baisser ses factures ? Comment mieux isoler son logement ? Comment choisir l'entreprise ou l'artisan qualifié pour se faire accompagner dans son projet ? Quel chauffage choisir ? Quelles sont les aides financières nationales et locales ? Comment prioriser ses travaux ?... Afin de répondre à ces questions, la Ville s'associe à l'Espace Info Energie de l'Isère pour proposer des permanences gratuites de conseil. 9 h à 12 h, salle F, Hôtel de ville.

Lundi 7 février

Heure citoyenne et conseil municipal. L'heure citoyenne, qui débute à 19 h 30, sera consacrée au projet métropolitain pour le territoire incluant Meylan (polarité nord-est). A partir de 18 h, salle du conseil municipal et en direct depuis la chaîne YouTube de la Ville.

SPORT

Samedi 8 janvier

Handball : Meylan affronte Ambérieu, pour le compte de la 10^e journée de Prénationale féminine. Horaire non déterminé à l'heure où nous bouclons (selon les rencontres, 18h ou 20h30), gymnase des Buclos.

Samedi 15 janvier

■ **Basket** : Le BCTM reçoit La Glacière, à l'occasion d'une rencontre de la 13^e journée de Ligue Féminine 2. 20 h, gymnase du Charlaix.

■ **Basket** : Le LTMB contre le Grésivaudan Basket Club, c'est l'une des affiches de la 11^e journée de Pré-régionale masculine. 20 h 30, gymnase Jules Flandrin à Corenc.

15 et 16 janvier

Escrime : le circuit de Coupe d'Europe de sabre des moins de 17 ans regroupe 6 compétitions et l'Eurosabre, organisé par Meylan Escrime, est l'une d'elles ! Elle accueillera jusqu'à 25 nations. Les garçons (120 à 160 participants) se rencontreront le samedi et les filles (90 à 140 participantes) le dimanche. Première compétition internationale pour les sabreurs et sabreuses français, les soixante meilleurs y seront qualifiés. Spectacle de haut niveau garanti. Gymnase des Buclos.

22 et 23 janvier

Badminton : 22^e édition du tournoi international de badminton, organisé par le Badminton club de Meylan. Cette compétition fait partie des 6 étapes du circuit élite français, réunissant les meilleurs joueurs et joueuses (600 participants) du territoire, du niveau départemental à l'élite nationale. Samedi de 8 h à 22 h et dimanche de 8 h à 17 h 30, dans les gymnases de la ville (Charlaix, Buclos, LGM et Aiguinards). Finales des joueurs élites le dimanche à partir de 13 h 30.

Samedi 12 février

Basket : le BCTM accueille Annecy lors de la 7^e journée de Nationale 2. Horaire et salle non connus à l'heure où nous bouclons.

ZOOM

Le Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant en raison de son âge ? Autour d'un café, venez, un vendredi par mois, partager votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels, Le café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès durant lequel différents thèmes sont abordés.

- Vendredi 7 janvier : "Le projet de vie : c'est quoi ?"
- Vendredi 4 février : "Et les vacances ?"

➔ De 14 h 30 à 16 h, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.



Retrouvez les manifestations organisées par la Ville dans la plaquette « On sort », disponible à l'Hôtel de ville, dans les équipements et sur meylan.fr.